Magazine trimestriel de la Ville de Falaise - N°15 - Décembre 2024

Falaise & MOI

VOIRIE

L'AXE NORD-SUD SE RECONFIGURE

Ville de FALAISE

LE CINÉMA L'ENTRACTE
S'OFFRE UNE SECONDE JEUNESSE

Écran agrandi, sièges plus confortables, acoustique améliorée, nouvelle ambiance… L'Entracte a terminé sa rénovation complète en septembre dernier, avec l'installation d'un projecteur laser de dernière génération. Grâce à ces investissements, le cinéma de Falaise devrait franchir la barre symbolique des 30 000 spectateurs en 2024.

CONFORT ET TECHNOLOGIE DE POINTE

Généraliste mais classé Art et Essai avec deux labels (Jeune public et Patrimoine et Répertoire), L'Entracte a été rénové de fond en comble en 2023[1]. Une remise à jour achevée avec l'installation d'un nouveau projecteur laser 4K[2], plus lumineux et plus contrasté. Dépourvu de lampe, il permet une économie d'énergie de 40 % par rapport à l'ancien projecteur.

Partenaire de l'association MaCaO 7e Art, L'Entracte programme jusqu'à 8 films par semaine, du blockbuster au film d'auteur. 20 % de sa fréquentation est un public scolaire grâce au dispositif d'éducation à l'image du CNC[3], de la maternelle au lycée.

PRIX DU TICKET : 6 €

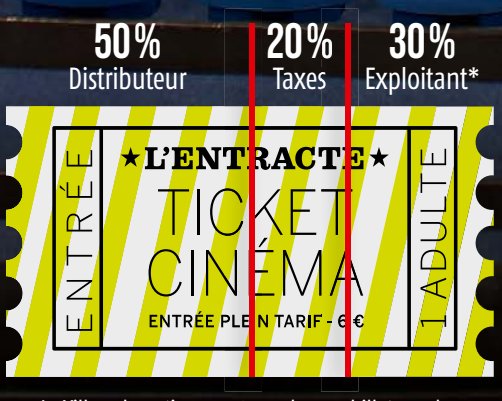

La Ville subventionne **1 €** sur chaque billet vendu.
* Exploitant de la salle pour couvrir ses charges

LA PASSION D'ABORD

Entract'Animation, l'association gestionnaire du cinéma, a été fondée il y a 32 ans. Elle s'appuie sur 3 salariés (deux pleins temps et un temps partiel) et sur un noyau solide de 20 bénévoles, tous cinéphiles. D'ailleurs, chacune de ses réunions hebdomadaires débute par une critique de films. L'association prépare son programme d'animation et de projection 2 mois à l'avance.

VERS UN CINÉMA À 2 SALLES

Le projet d'agrandissement du cinéma in situ a été suspendu en raison d'un coût excessif. Mais cet agrandissement demeure essentiel pour offrir une programmation variée au public et pour répondre aux exigences des distributeurs, qui demandent un minimum de huit séances pour les films en sortie nationale sur les 15 séances hebdomadaires.

La municipalité va lancer un nouveau projet, axé sur une approche plus participative avec les habitants. Actuellement, ce projet est en phase de réflexion avec l'aide de l'ADRC (l'Agence pour le Développement Régional du Cinéma), afin de préciser sa localisation future et sa conception, avec une volonté de mieux impliquer la communauté et les parties prenantes dans le processus de construction d'un nouveau cinéma équipé de deux salles. Ce projet plus ambitieux a été reporté au prochain mandat, avec l'intention de transférer les nouveaux équipements dans la future structure.

1. – Montant des travaux : 165 000 €.
2. – 100 000 € financés à parts égales par le Centre national du Cinéma, la Région et la Ville.
3. – Centre national du Cinéma.

Programmation : www.cinefalaise.com

QUESTIONS À...

HERVÉ MAUNOURY

Maire de Falaise

Vous consacrez un article à la sécurité et la prévention à Falaise. Pourquoi ?

La sécurité est le premier droit des citoyens qui doit être garanti par l'État. Mais pour gagner en efficacité, les villes se donnent des moyens complémentaires et développent des initiatives en appui des actions de l'État. Le 18 octobre dernier, j'ai réuni le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour son bilan annuel. Il me semble intéressant d'expliquer aux Falaisiens le rôle de cette instance. Les chiffres le montrent : Falaise est une ville tranquille. Malgré quelques incivilités qui minent la vie des habitants. Il faut poursuivre nos actions de prévention et de répression et ne rien lâcher.

En quoi consiste les travaux sur la route départementale qui traverse Falaise ?

Nous poursuivons, avec le Département, la restructuration de l'ancienne Nationale 158 qui traverse Falaise, à l'image de ce qui avait été fait sur l'avenue d'Hastings il y a 15 ans. Nous l'adaptons aux exigences de mobilité d'aujourd'hui. C'est un gros chantier qui va se dérouler par phases. Le dossier central de ce magazine explique les objectifs et les contraintes de ce projet important pour notre ville.

L'État va demander un effort aux collectivités, comment réagissez-vous ?

Je suis stupéfait par le projet de budget du gouvernement. L'État est le seul responsable de sa bérézina financière. Nous appeler à participer au comblement de ses déficits est plus que mal venu. L'État retire petit à petit l'autonomie de gestion des collectivités en supprimant d'autorité des ressources et en nous créant de nouvelles dépenses ! Falaise a des finances saines parce que nous avons une gestion rigoureuse et que nous avons fait appel à l'impôt en 2024 pour passer le cap de l'inflation sur l'énergie notamment. Nous commençons à préparer le budget 2025, et nous sommes armés pour le passer sans difficulté, tout en préservant nos services à la population et en continuant d'investir dans notre cadre de vie.

Quel message voulez-vous adresser aux habitants pour cette fin d'année ?

Les fêtes qui approchent nous appellent à nous ouvrir aux autres, à nos familles, nos amis. C'est le sens des colis de Noël que nous allons remettre à nos anciens de plus de 75 ans. N'hésitons pas à pousser la porte des commerces falaisiens, et profitons des illuminations et de toutes les animations que la ville va proposer avec ses partenaires tout ce mois de décembre. Belles fêtes à tous !

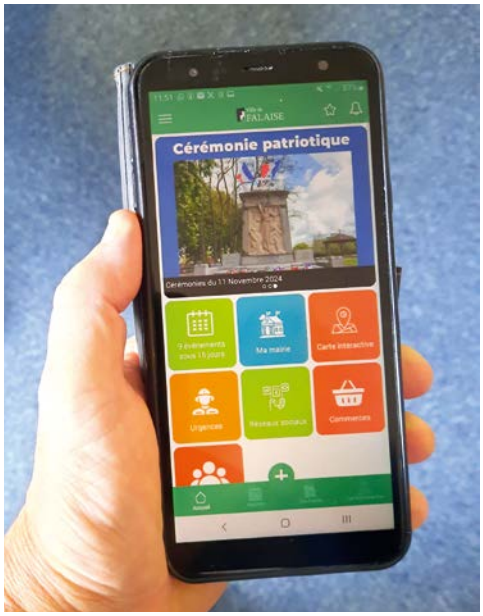

EN RÉSEAUX

L'APPLICATION FALAISE PASSE LA BARRE DES 1 000 TÉLÉCHARGEMENTS

Lancée fin avril 2024, l'application Falaise vous permet, par exemple, de trouver des informations concernant la Ville, de feuilleter le magazine *Falaise & Moi*, d'accéder directement au programme du cinéma, ou encore de consulter les menus des cantines... Vous pouvez également vous abonner aux alertes qui vous intéressent : travaux, écoles, sécurité, sports, solidarité... en fonction de vos besoins. Déjà téléchargée par plus de 1 000 utilisateurs, l'application vous permet d'avoir tout Falaise dans votre poche. Vous ne l'avez pas encore téléchargée ? N'attendez plus et scannez le QR Code !

Ville de FALAISE

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE FALAISE - N°15 - Décembre 2024
Directeur de la publication et rédacteur en chef : Hervé Maunoury – **Reportages et rédaction :** Ville de Falaise, aprim – **Conception et réalisation :** aprim
Photos, illustrations : Ville de Falaise, aprim, AdobeStock, Freepik – **Impression :** N.I.I

BIENTÔT UNE CURE DE JOUVENCE POUR GUILLAUME ?

En novembre, deux entreprises spécialisées se sont penchées sur notre Guillaume pour réaliser un état des lieux général de sa santé. Ces professionnels en conservation/restauration du métal et de la pierre, ont diagnostiqué l'état de la statue en elle-même ainsi que du socle qui l'accueille. Cette phase d'observation permettra de connaitre l'état du monument et les préconisations quant aux travaux à réaliser afin que celui-ci retrouve tout son lustre pour le millénaire de la naissance de Guillaume en 2027. Affaire à suivre !

LE CHIFFRE

140

C'est le nombre de personnes qui ont pu être formées aux « gestes qui sauvent » le mercredi 2 octobre au gymnase de La Crosse. Grâce au partenariat mis en place entre Groupama et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Calvados, le Centre Communal d'Action Sociale de Falaise a pu proposer deux sessions dans la journée, au cours desquelles des citoyens de 10 à 80 ans, ont été formés aux gestes qui sauvent : alerter, masser et utiliser un défibrillateur.

Un grand nombre d'associations sportives et caritatives étaient également présentes au travers de leurs bénévoles et de leurs adhérents, afin de se former pour assurer leurs missions dans les meilleures conditions. L'ensemble des participants est désormais « Citoyens sauveteurs ».

Pour poursuivre dans cette dynamique, des formations de secouristes sont proposées aux falaisiens régulièrement.

COUP DE POUCE POUR LA PLANÈTE

LES ZONES DE RENCONTRE : UN ESPACE PARTAGÉ

Afin d'accompagner au mieux les mobilités douces, des « zones de rencontre », appelées également « zones 20 », sont implantées sur notre territoire. Dans ces espaces, les véhicules motorisés ne peuvent pas dépasser 20 km/h, les cyclistes peuvent rouler à contre-sens et les piétons ont la possibilité de se déplacer sur la chaussée avec prudence, ayant la priorité sur l'ensemble des autres usagers de la route. Ces zones permettent de sécuriser un espace de cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés. Il permet également d'identifier des zones de développement de la vie locale, où peuvent se concentrer des commerces, ou l'accès à des établissements qui engendrent nécessairement une fréquentation plus importante des piétions, parfois vulnérables (séniors, enfants, etc.).

À Falaise, vous les trouverez principalement sur le secteur de la place Belle Croix (rues de la Pelleterie, Trinité et Saint Gervais) et la rue Lebaillif.

En résumé, au sein des zones de rencontre :

• Je suis conducteur d'un véhicule motorisé : je ne roule pas à plus de 20 km/h, je suis vigilant notamment avec les piétons et les cyclistes, ils ont la priorité sur tous les autres véhicules.

• Je suis un cycliste : je peux rouler à double sens, mais je dois être vigilant auprès des piétons, qui ont la priorité.

• Je suis un piéton : je peux me déplacer sur la chaussée avec prudence, j'ai la priorité sur l'ensemble des véhicules motorisés ou non.

REZO POUCE : UNE NOUVELLE OFFRE DE DÉPLACEMENT

Depuis quelques semaines, des panonceaux « Rezo Pouce » ont fait leur apparition dans la ville.

Ils signalent les emplacements de prise en charge des covoitureurs ou des auto-stoppeurs d'un nouveau dispositif, subtil mélange de covoiturage et d'auto-stop. En téléchargeant l'application « Mobicoop covoiturage », vous pouvez à la fois proposer (ou chercher) un trajet régulier sur Falaise mais également sur 24 autres communes du territoire, via l'onglet « Covoit' ». Vous pouvez aussi choisir l'onglet « Rezo Pouce », pour chercher ou proposer un trajet ponctuel en mode auto-stop, facilité et sécurisé. En vous inscrivant en ligne, vous recevrez le kit complet, comprenant entre autres, un panonceau pour indiquer votre destination si vous cherchez un trajet, ou un autocollant pour votre véhicule si vous proposez un trajet.
Vous n'êtes pas à l'aise avec le numérique ? Pas de problème, rendez-vous sur les arrêts Rezo Pouce, indiquez votre destination sur un panonceau et tendez le pouce, les conducteurs prêts à partager leur véhicule s'y arrêteront, en moyenne en 6 minutes.

+ d'info sur www.rezopouce.fr

NOUVELLES VITRINES SUR FALAISE

Osmose
Restaurant et fromagerie
15, rue Trinité
Tél. : 02 31 20 38 52
www.osmose-falaise.fr

Clem Little World
Illustration, motifs, stylisme
5, rue des Halles
Tél. : 06 14 28 44 65
clemlittleworld.com

Le Bon Marché Falaisien
Épicerie, fromagerie, primeur
21, rue Saint-Gervais
Tél. : 06 69 68 50 64

Home & Saveurs
Épicerie
10, rue du 9e arrond. de Paris,
NOUVELLE ADRESSE
Les Fringues d'Arlette
Route de Putanges

LES AGENTS MUNICIPAUX,
INDISPENSABLES À NOTRE VIE QUOTIDIENNE

Peut-on imaginer la Ville de Falaise sans éducateurs sportifs, sans policiers, sans animateurs, sans jardiniers, sans informaticiens ? Évidemment non. Rarement dans la lumière, les agents municipaux travaillent en coulisse ou dans l'espace public pour offrir aux falaisiens un cadre de vie et des services de qualité. Qui sont-ils ? Combien sont-ils ? Quelles sont leurs missions ? Réponse en un coup d'œil.

LES EFFECTIFS

Ville
146 **agents permanents** de droit public (fonction publique territoriale) représentant 138,4 ETP (Équivalent temps plein).

Musée des Automates
2 **agents permanents** de droit privé (2 ETP)

Château Guillaume le Conquérant
8 **agents permanents** de droit privé (8 ETP)

Centre Communal d'Action Sociale
26 **agents permanents** de droit public dont une vingtaine pour l'aide à domicile (fonction publique territoriale) (22,94 ETP)

LES MÉTIERS

Direction générale
13 **agents** (direction, pôle assistanat, affaires juridiques, relations aux usagers, police municipale).

Direction des services éducatifs
68 **agents** (affaires et restauration scolaires, sport et entretien bâtiments, multi-accueil, centre socioculturel).

Direction du rayonnement territorial
11 **agents** (communication, animation et relations aux associations, service culturel, équipements et événements touristiques).

Direction des finances, des achats et des systèmes d'information
5 **agents**

Direction des ressources humaines
5 **agents**

Direction des services techniques
44 **agents** (aménagement ingénierie, bâtiment et patrimoine, service environnement et cadre de vie, logistique et manifestations).

LES PROFILS
(VILLE DE FALAISE HORS CCAS*)

Les différents statuts
112 agents titulaires et stagiaires
25 contractuels

L'âge moyen
47 ans

La répartition hommes / femmes
♂ **63** hommes
♀ **75** femmes

Les qualifications
Du **niveau 5** au **master 2**

** Hors 8 postes vacants, recrutement en cours*

L'ŒIL DE L'EXPERT

« L'agent de demain sera plus volatil »

Éric Burnouf - Directeur des Ressources Humaines de la Ville de Falaise

« Il y a quelques années, les candidats que nous recrutions venaient avec l'idée de suivre un chemin de carrière tout tracé. La fonction publique n'attire plus uniquement sur ces bases. Nous voyons des agents plus volatils dans un contexte de concurrence territoriale et cette tendance va encore s'affirmer. Ce qui est important aujourd'hui, c'est d'offrir un environnement propice à l'évolution personnelle et professionnelle. Grâce à son attractivité, la Ville de Falaise attire des talents déjà affirmés ou qui souhaitent renforcer leur expérience. Avec le Centre national de la fonction publique territoriale, nous accompagnons et formons nos agents, autant dans les compétences recherchées que dans l'évolution professionnelle. »

VOIRIE

L'AXE NORD-SUD SE RECONFIGURE

15 ans après les travaux de l'avenue d'Hastings, l'ancienne route nationale 158 qui traverse Falaise du Nord au Sud, poursuit sa restructuration pour s'adapter aux enjeux d'aujourd'hui : sécurité routière, place du piéton et du vélo, retour de la nature en ville…

On ne passe plus ! Depuis le 4 novembre, la circulation est coupée dans les deux sens, rue Aristide Briand. Il faut désormais emprunter les déviations mises en place pour éviter le tronçon routier situé entre la rue Lebaillif et l'avenue du Général Leclerc. Du moins pour les automobilistes, car les piétons conservent l'usage des trottoirs.

Ces travaux s'inscrivent dans le projet de restructuration de l'ancienne route nationale 158, aujourd'hui départementale, à l'instar des travaux réalisés avenue d'Hastings en 2010. Ce projet s'inscrit notamment dans le « Plan Vélo », l'un des grands projets de la mandature pour faciliter la circulation des cyclistes dans Falaise. Cet aménagement viendra se connecter à la véloroute « la Verdoyante » déployée dans le sud du Calvados par le Département et qui traversera Falaise en 2026.

LE CHIFFRE

800 000 €

C'est le budget des travaux de l'axe Nord-Sud (hors réfection des canalisations d'eau potable), dont 140 000 € à la charge du Conseil Départemental pour la réfection de la chaussée.

Un chantier en 3 phases

Les travaux engagés ont été découpés en trois séquences dont la première phase a déjà été réalisée au printemps dernier entre la rue Lebaillif et le boulevard de la Fontaine Couverte. Dans cette zone, le bâti étant trop rapproché pour permettre de véritables aménagements, seule la bande de roulement a été refaite par le Conseil Départemental. La deuxième phase en cours concerne le tronçon rue Lebaillif-avenue du Général Leclerc ; la troisième s'étendra de l'avenue du Général Leclerc jusqu'à la rue de l'Abbatiale au printemps avec une circulation alternée pour maintenir l'accès au centre commercial.

Une voirie adaptée aux enjeux d'aujourd'hui

Ces travaux vont remodeler les abords de la D658 sans toutefois modifier son profil. Le bord de la chaussée (bordures et caniveaux) sera conservé et certaines bordures en granit seront déposées et réemployées.

Des pistes cyclables vont être créées de part et d'autre de la chaussée, avec des connexions à chaque carrefour. Les stationnements seront refaits avec une surface perméable (dalles à joints larges végétalisés), sans impacter le nombre de places.

La largeur de la chaussée sera réduite afin de limiter naturellement la vitesse des voitures, les zébras séparant les deux voies seront remplacés par des îlots végétalisés. Pour réaliser ces aménagements, les arbres chétifs existants seront abattus. Plus de 30 nouveaux sujets, de forme ou d'essence différentes, seront replantés. À l'automne prochain, le syndicat d'eau procédera à des changements de canalisations d'eau potable abîmées avant la pose des derniers enrobés. ■

CARS NOMAD

Pendant les travaux, la ligne 118 du réseau Nomad ne dessert plus l'arrêt Aristide Briand. Les passagers sont pris en charge aux arrêts Reine Mathilde et Hastings.

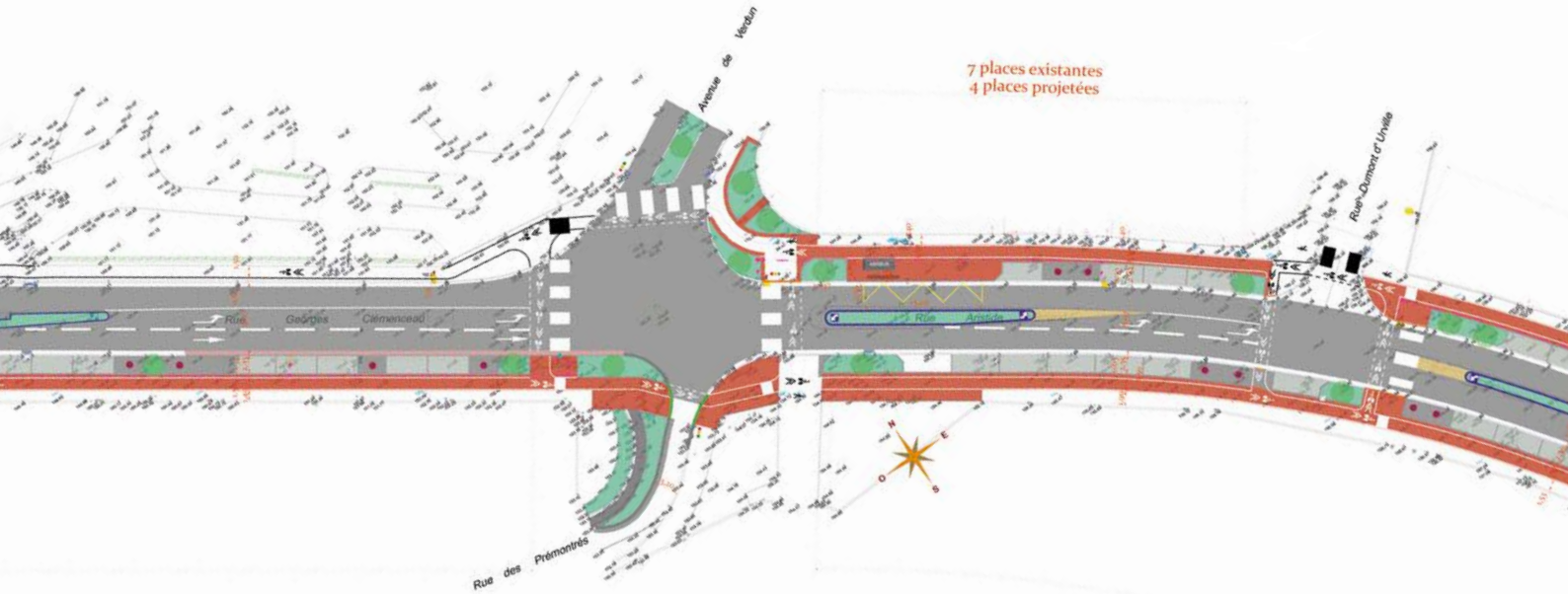

L'axe Nord-Sud avant son réaménagement et la création de pistes cyclables.

MODERNISATION DE LA VOIRIE À GUIBRAY

UNE RÉUNION PUBLIQUE AVANT LES TRAVAUX

Trottoirs étroits, obstacles à contourner, difficultés de stationnement, sécurité perfectible… Pour améliorer le trafic mais aussi la qualité d'usage des espaces publics, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou le passage des poussettes, les services techniques travaillent sur un plan de modernisation de la voirie dans le quartier de Guibray.
Le périmètre et les options retenues seront présentés aux habitants lors d'une réunion publique programmée début février 2025.
Le sens de circulation sera réorganisé et certaines rues passeront en sens unique pour permettre l'élargissement des trottoirs. S'il n'est pas prévu à ce stade d'intervenir sur les réseaux, des travaux de voirie seront à prévoir à l'automne 2025.

PLAN TROTTOIRS

UN EFFORT AU LONG COURS

Pour mener la réfection des trottoirs dans tous les quartiers de Falaise, la Ville consacre depuis le début de la mandature un budget de 50 à 80 000 € chaque année.
Ces travaux sont lancés en priorité sur les tronçons les plus fréquentés par les piétons.
Dans certaines conditions d'usage, des trottoirs peuvent être démolis et végétalisés pour permettre de retrouver un maximum de surfaces perméables. Dans ce cas, ils sont engazonnés avec un mélange de graminées peu poussantes et résistantes au piétinement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

DES LED PLUS FIABLES ET MOINS CONSOMMATRICES

Ne répondant plus aux normes actuelles, très consommateurs d'énergie et onéreux à entretenir, les luminaires de plus de 30 ans vont être remplacés par 300 nouveaux points lumineux à LED.
Ce programme de remplacement 2024-2025, mené avec le SDEC Énergie, représente un budget de 200 000 € pour la Ville. Il succède à un programme de 5 ans qui a déjà permis de remplacer les armoires de contrôle défaillantes. Sur les 2 000 points lumineux que compte la commune, la technologie LED équipera 70 % du parc à la fin du programme.

INFOS PRATIQUES

ENCOMBRANTS
MODE D'EMPLOI

Depuis 2022, la collecte systématique des encombrants n'est plus assurée. Pour vous débarrasser de ce type de déchets, vous devez vous rendre en déchetterie (Noron-l'Abbaye ou Pertheville-Ners, pour les plus proches). Pour ce faire, munissez-vous de votre carte de déchetterie (demande à faire auprès de la Communauté de Communes du Pays de Falaise) pour y accéder.

Vous ne pouvez pas vous y rendre ? Prenez rendez-vous auprès des Services Techniques (02 31 90 16 50), ils vous proposeront une date de collecte à domicile (dans la limite de 2 m³ par collecte, 3 fois/an). Cette collecte est facturée 10 €. Vous avez plus de 75 ans et/ou vous êtes en situation de handicap ? La Ville peut vous proposer cette collecte gratuitement.

La Ville de Falaise propose une collecte annuelle gratuite. En 2025, celle-ci aura lieu le jeudi 16 janvier.

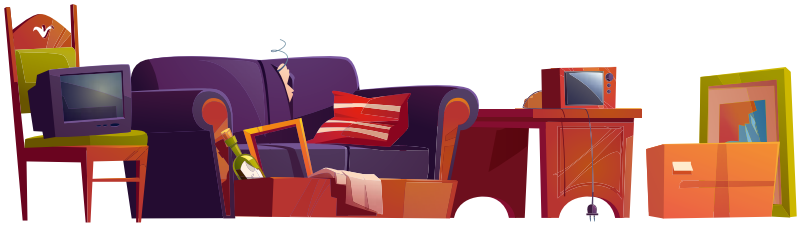

VŒUX DU MAIRE
RENCONTRES AVEC LES FALAISIENS

Le Maire et son conseil municipal viendront à la rencontre des habitants pour les vœux dans les quartiers. Ce sera l'occasion de présenter le bilan de l'année 2024, les perspectives et les projets 2025.

Rendez-vous :

- **Lundi 20 janvier à 19h** à la salle du Pavillon à Guibray.
- **Mardi 21 janvier à 19h** à la salle polyvalente de la Fontaine-Couverte.
- **Jeudi 23 janvier à 19h** au Club du Forum-Théâtre de Falaise (accès par les douves).

TRIBUNES POLITIQUES

Agir pour FALAISE

2024 TOUCHE À SA FIN. QUE DIRE DE L'ACTION RÉCENTE DE LA MAJORITÉ EN PLACE ?

La colère gronde dans les rues enherbées de Falaise. La hausse des impôts, le non-entretien de la ville, les travaux non anticipés sont des sujets récurrents qui reviennent dans les discussions des Falaisiennes et Falaisiens. Trop c'est trop ! Les propriétaires qui ont vu leur taxe foncière exploser en cette année 2024 se demandent encore pourquoi cette hausse significative ! Quel service public en plus ? Quels investissements en plus ?

Achever l'aménagement du boulevard de la Fontaine Couverte quatre ans après l'élection n'est pas une grande performance... d'autant moins que c'était un projet déjà préparé par la précédente équipe municipale. L'extension de l'Espace danse ? N'en parlons pas : elle se terminera l'année prochaine, cinq ans après le début du mandat...

Que penser des chantiers actuels ? Les travaux de voirie débutés en novembre rue Aristide Briand interrogent tant sur leur conception que sur leur préparation. Une dépense de 700 000 € annoncée, sans concertation avec les services des réseaux d'eau et d'assainissement, des arbres coupés, déracinés alors que d'autres solutions auraient pu être envisagées. Pourquoi créer au milieu de la rue des espaces verts couverts d'herbes folles alors que l'entretien des caniveaux laisse déjà à désirer à cet endroit ? Autant de questions qui n'ont pas trouvé de réponses lors de la dernière réunion publique. De leur côté, les élus du groupe Agir pour Falaise se mobilisent pour vous représenter au mieux.

Pour terminer cette tribune, et à l'approche de Noël, nous vous souhaitons à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et nous avons une pensée particulière à l'intention de celles et ceux pour qui la vie quotidienne devient de plus en plus difficile.

Les élus du groupe « Agir pour Falaise »

J'aime Falaise !

ARBRES À TOUT PRIX ?

Il y a 5 ans, **notre groupe s'engageait à planter 500 arbres** durant cette mandature. L'ambition était de verdir notre ville afin de la préparer aux enjeux climatiques : créer des ilots de fraicheur, améliorer la qualité de l'air par stockage du carbone et favoriser le retour de la biodiversité dans notre espace de vie. Rien d'écolo dans cette proposition, **juste du bon sens à l'heure du dérèglement climatique**. L'arbre urbain joue un rôle important dans le confort thermique de notre ville et apporte aussi un caractère qualitatif au paysage urbain.

L'objectif sera largement dépassé puisqu'après la micro-forêt de Guibray, une seconde sera plantée cet hiver du côté de la voie panoramique, sans oublier la plantation d'une haie à la Fresnaye, d'un verger participatif, ainsi que des plantations ici et là déjà réalisées ou à venir (cimetières, aire de pique-nique...)

Cependant, la gestion de notre parc d'arbres en ville nous contraint à prendre en compte les multiples réseaux qui s'étendent dans le sol : réseau électrique, gaz, eau potable, chauffage urbain, pluvial et assainissement, sans oublier le vieux réseau cuivre pour le téléphone et son remplaçant : le réseau de la fibre. La coexistence des différents réseaux avec les racines des arbres est souvent une affaire délicate à gérer.

Il est parfois nécessaire d'abattre certains arbres, du fait de maladies ou de problèmes de sécurité. L'aménagement urbain peut également obliger à repenser les plantations comme rue Aristide Briand et Clemenceau, où la cohabitation des aménagements piétons et cyclables et le maintien de stationnement pour les riverains, obligent à positionner différemment les arbres. Ces charmes taillés annuellement et contraints par du bitume en leurs pieds, n'ont pas pu croître naturellement. L'idée est donc de profiter de ce réaménagement pour replanter des sujets dans de meilleures conditions permettant de retrouver la vraie fonction de l'arbre en ville.

La gestion forestière de la Ville de Falaise, qui dispose aussi de plusieurs hectares de bois et forêt du côté de La Hoguette, **est pilotée par l'Office National des Forêts**. Les autres décisions de gestion des arbres, d'abattage ou d'élagage, sont prises par des techniciens arboricoles.

Il convient donc en la matière de **ne pas s'émouvoir de décisions qui peuvent surprendre. La Ville ne coupe pas des arbres sans raison, mais prépare l'avenir en développant son patrimoine arboricole** en fonction des contraintes urbaines.

Les élus du groupe « J'aime Falaise »

La recette

Des truffes au chocolat pour les fêtes

C'est bientôt les fêtes, l'occasion parfaite pour cuisiner et offrir à tes proches des jolies truffes au chocolat.
Alors, enfile ton tablier, on part en cuisine !

Truffes au chocolat noir

Il te faut :

- 200 g de chocolat noir (pâtissier de préférence)
- 30 g de beurre
- 10 cl de crème liquide
- Du cacao en poudre

Comment on fait ?

Dans une casserole sur feu doux, fait fondre le chocolat noir coupé en morceaux, dans la crème liquide.
Ajoute ensuite le beurre et mélange bien.
Verse cette préparation dans un plat creux et couvre le tout. Place ce plat au réfrigérateur pendant une nuit.
Le lendemain, à l'aide d'un petite cuillère, façonne des petites boules de chocolat que tu roules ensuite dans le cacao en poudre. Et voilà !

Truffes au chocolat blanc

Il te faut :

- 200 g de chocolat blanc
- 150 g de noix de coco râpée
- 10 cl de crème liquide
- 15 cl de lait de coco

Comment on fait ?

Dans une casserole, fais chauffer la crème et le lait de coco. Lorsque ce mélange est à ébullition, baisse le feu et ajoute le chocolat coupé en morceaux.
Quand celui-ci est fondu, ajoute 75 g de noix de coco râpée et mélange bien.
Verse cette préparation dans un plat creux et couvre le tout. Place ce plat au réfrigérateur pendant une nuit.
Le lendemain, à l'aide d'une petite cuillère, façonne des petites boules que tu roules ensuite dans le reste de noix de coco râpée. Et voilà !

Pense à les remettre au réfrigérateur, c'est meilleur frais.

Le Centre de Loisirs Maternel déménage à l'Espace Foch

Depuis la rentrée scolaire de septembre et face aux demandes croissantes des familles, les équipes de la Ville de Falaise cherchaient une solution afin d'accueillir un plus grand nombre d'enfants au Centre de Loisirs Maternel. C'est chose faite depuis le mercredi 6 novembre. Le Centre de Loisirs dédié aux 3-6 ans a donc pris ses quartiers dans l'ancienne école Foch, dans le quartier de Guibray. Parfaitement adaptée aux besoins des plus petits, en leur offrant notamment plus d'espace, cette infrastructure permet également d'augmenter notre capacité d'accueil qui passe de 20 à 32 places.
Désormais, pour les Mercredis loisirs et pour les vacances scolaires, c'est donc au 4 rue du Maréchal Foch qu'il faudra se rendre.
Notez que les inscriptions se font toujours via le Portail Familles.

LE CLSPD
UN OUTIL DE COORDINATION ET DE PRÉVENTION

Mi-octobre, le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) a présenté un premier bilan, positif et riche.

Les services de la Préfecture du Calvados et du Procureur de la République ont salué le bilan du CLSPD. Ceux-ci ont noté la grande diversité des publics touchés, le sérieux des thématiques abordées, la grande implication des groupes de travail, ainsi que la qualité des actions menées sur notre territoire. Ce travail d'ampleur, collectif et continu, permet d'offrir à tous les habitants un environnement sûr, où chacun se sent en sécurité ou accompagné dans ses problématiques ou ses besoins.

Présentation du dernier bilan à l'ensemble du CLSPD, le vendredi 18 octobre à l'Hôtel de Ville.

Falaise, une ville sûre qui doit le rester

Les chiffres le montrent : Falaise est une ville tranquille même s'il y a quelques faits chaque année. Il y a aussi comme partout, des incivilités qui minent la vie des habitants qu'il faut combattre. Au quotidien, 18 gendarmes et 4 policiers municipaux veillent 24h/24 sur notre ville et ses habitants, avec parfois des délais d'intervention qui peuvent être un peu long, notamment la nuit puisque les secteurs gendarmerie sont mutualisés. Le déploiement de la vidéo protection est aussi un outil de lutte contre la délinquance.

Un outil de coordination et de prévention

Engagement de la nouvelle majorité municipale, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été réactivé au printemps 2023. Depuis, il remplit un rôle majeur dans la coordination de la prévention sur notre territoire. Il s'adapte aux problématiques de la ville et aux orientations des politiques qui y sont menées.

Quatre groupes de travail

1. Délinquance du quotidien

C'est au travers de deux instances qui se réunissent mensuellement (l'Observatoire des Incivilités et le Comité de Sécurité Routière) que ce groupe a fait émerger des actions de sensibilisation au cyberharcèlement, de prévention autour des bons gestes à adopter avec les chiens, de formation à la détection de l'exhibitionnisme et du voyeurisme...

2. Prévention de la jeunesse et addictions

Ce groupe s'est donné pour objectifs de lutter contre les addictions aux écrans et à la cybercriminalité, mais aussi de mener des actions sur les sujets de consentement, harcèlement et vie affective et sexuelle. Des interventions ont ainsi eu lieu dans les écoles et collèges. Le milieu associatif, notamment sportif, a également été sensibilisé aux violences et harcèlements dans le sport.

3. Violences intrafamiliales

Constitué de professionnels de la sphère sociale et familiale, ce groupe pilote plusieurs actions comme la mise en place de permanences dédiées (aux femmes, aux victimes), la formation aux gestes qui sauvent, des journées de sensibilisation, ou encore la formalisation d'outils permettant une prise en charge efficace en termes d'écoute, d'orientation et de prévention.

4. Lutte contre les discriminations

Orienté vers la lutte contre les discriminations homophobes, sexistes, racistes..., ce groupe a travaillé sur des programmations d'actions culturelles ciblées, accompagnées d'échanges avec les publics après les représentations.

RAPPEL À L'ORDRE ? UNE PRÉROGATIVE DU MAIRE

Autre engagement de campagne, le Maire et le Procureur de la république de Caen ont mis en place le Rappel à l'ordre. Cette réponse institutionnelle simple et rapide à mettre en place, est une mesure judiciaire qui permet au Maire, de convoquer, recevoir et rappeler à l'ordre un citoyen majeur ou mineur. Cette disposition est possible dans le cas de comportements troublant l'ordre public ou d'infractions faisant l'objet d'une contravention de 1re, 2e, 3e ou même 4e classe. Efficace, cette procédure présente un très faible taux de récidive.

AGENDA DU TRIMESTRE

Jusqu'au 5 janvier

EXPOSITION

CINÉMA D'ANIMATION EN VOLUMES

Musée des Automates

À l'occasion des 30e anniversaire du Musée, l'accès y sera offert.

LE ROYAUME SOUS LA MER

Château Guillaume-le-Conquérant

Dimanche 8 décembre

CONCERT HIVERNAL

16h - Notre-Dame-de-Guibray

Mercredi 11 décembre

SAISON DE SPECTACLES

WHAT WILL HAVE BEEN

20h 30 - Forum-Théâtre de Falaise

Vendredi 13 décembre

LE COIN DES JEUX

19h-21h - Centre socioculturel

Samedi 14 décembre

CONCERT DE NOËL

HARMONIE DU PAYS DE FALAISE

20h30 - Forum-Théâtre de Falaise

Dimanche 15 décembre

MARCHÉ DE NOËL

10h-18h - Place Belle Croix et Halles

Dimanche 15 décembre

CONCERT DE NOËL

ÉCOLE DE MUSIQUE

15h - Forum-Théâtre de Falaise

Dimanche 15 décembre

FEU D'ARTIFICE

18h15 - Parc de La Fresnaye

Mardi 17 décembre

SAISON DE SPECTACLES

LAUREL & HARDY

19h30 - Forum-Théâtre de Falaise

Mercredi 8 janvier

SAISON DE SPECTACLES

JE BRASSE DE L'AIR

16h30 et 19h30 - Forum-Théâtre de Falaise

Mardi 14 janvier

SAISON DE SPECTACLES

INTERRUPTION

20h30 - Forum-Théâtre de Falaise

Mercredi 22 janvier

SAISON DE SPECTACLES

LES GROS PATINENT BIEN

20h30 - Forum-Théâtre de Falaise

Dimanche 26 janvier

SAISON DE SPECTACLES

L'AUTRE VOYAGE D'ULYSSE

16h30 - Forum-Théâtre de Falaise

VIE MUNICIPALE ET PATRIOTIQUE

KIOSQUE DES ÉLUS

Samedi 7 décembre
10h30 : place Edward Holman

Samedi 8 février
10h30, Couture du Grain, rue des Hêtres

Samedi 15 mars
10h30, boulevard de la Libération, square des Canadiens

VŒUX AUX HABITANTS

Lundi 20 janvier
19h : Salle du Pavillon à Guibray

Mardi 21 janvier
19h : Salle Polyvalente de la Fontaine Couverte

Jeudi 23 janvier
19h : Le Club du Forum-Théâtre de Falaise, accès par les douves.

CÉRÉMONIES

Jeudi 5 décembre
11h : Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France », aux rapatriés, aux personnes disparues et aux victimes civiles pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

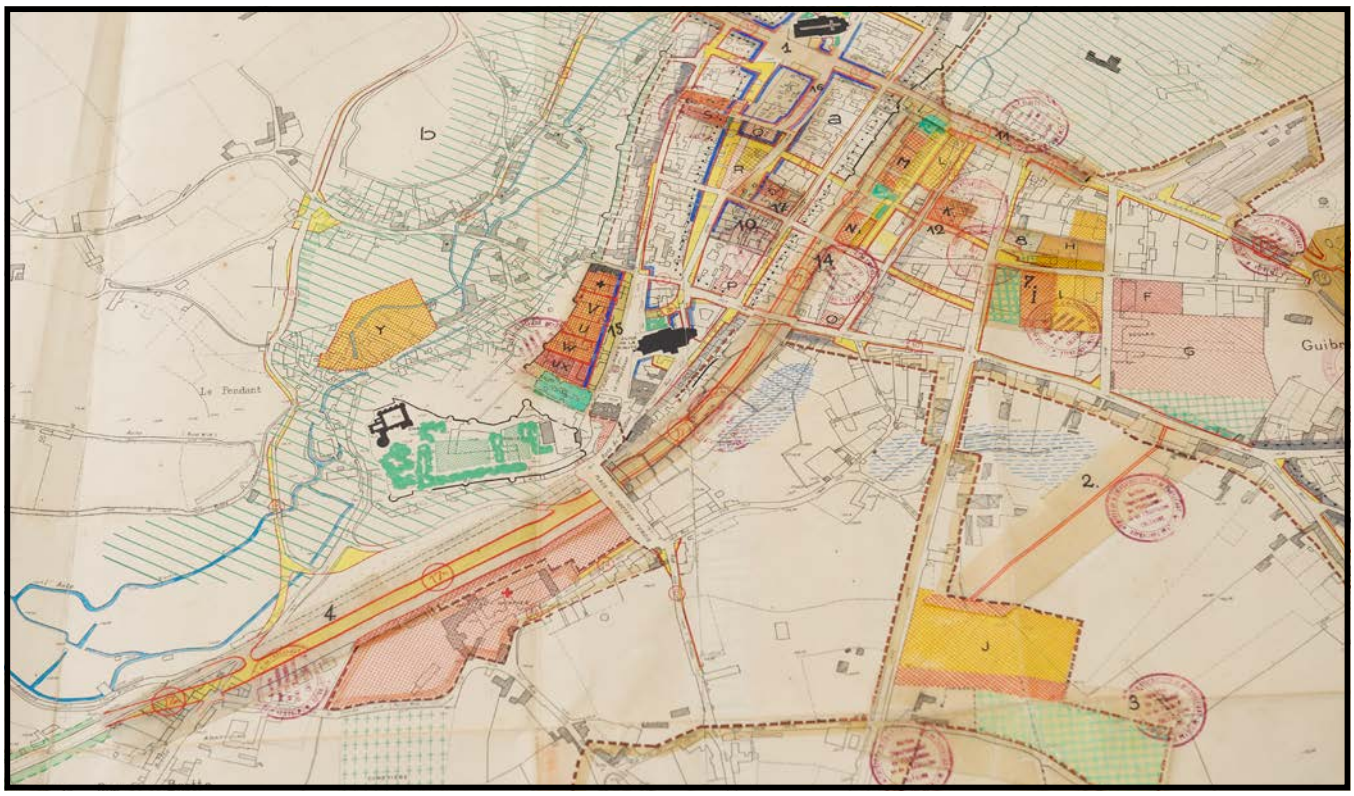

Le plan sur papier vélin mesure 137 x 193 cm.

ERIKA SCHOIRFER

Restauratrice et conservatrice

Diplômée du Master de conservation-restauration de Paris I, Erika Schoirfer est venue au métier par la découverte de l'enluminure quand elle était au lycée. ***« Je me suis spécialisée en arts graphiques, notamment les livres anciens, pour lesquels je travaille aussi le métal, le bois, le cuir, le parchemin. »***

Dans son atelier situé avenue de la Crosse, Erika restaure estampes, affiches mais aussi maquettes, jeux anciens en cartonnage, cerfs-volants, objets en papier mâchés…

Patrimoine

FALAISE À L'HEURE DE LA RECONSTRUCTION

En juin et août 1944, Falaise est bombardée à cinq reprises par les forces alliées, mais aussi par les Allemands bientôt acculés dans la poche de Chambois. Le bilan humain est terrible avec près de 350 victimes civiles. La ville, détruite à 80 %, n'est plus qu'un champ de ruines.

Dès 1945, l'État organise la reconstruction des villes sinistrées avec une vision centralisatrice. Il nomme des architectes pour élaborer de nouveaux plans d'urbanisme. Celui de Falaise sera confié à l'architecte Léon Rême (la reconstruction sera coordonnée par Gaston Walwein à partir de 1948).

Une ville de papier

Daté du 12 juillet 1946 et déposé aux Archives du Calvados sous la cote 644w/119, le nouveau plan d'urbanisme est revenu momentanément à Falaise cet été, dans l'atelier d'Erika Schoirfer, conservatrice-restauratrice de biens culturels. *« Je suis intervenue pour stabiliser son état. Il fallait retirer tous les adhésifs qui finissent par sécher et qui peuvent tacher le papier. On conserve les lacunes historiques comme les trous d'épingle, mais on consolide les déchirures avec du papier japonais ou coréen de cellulose. Certains ne dépassent pas 3 g/m² d'épaisseur mais ils suffisent à consolider un pli fragilisé. »*

Sous les retombes

Pensé pour rationaliser et unifier les quartiers, le nouveau plan de ville fait apparaitre le tracé des rues, des cours d'eau, des espaces verts et des bâtiments par typologie. Un code couleur indique les sites classés ou inscrits à l'inventaire, les démolitions à prévoir, les parcelles à exproprier, celles qu'on réserve aux futurs services publics.
Le plan possède plusieurs calques.
Ce sont les « retombes » qui matérialisent les modifications apportées à la première version. Elles sont validées par le tampon du Ministère de la Reconstruction.